

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 mars 2023

Elle s'est tenue le Jeudi 9 mars 2023 de 18h30 à 20h, sous la mairie de Saint-Marc, 124 Rue de Verdun, 29200 Brest, (dont le plan est joint à la convocation).

Ordre du jour :

1. Mise à jour de la liste des associés, recueil des pouvoirs
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale 2022 disponible sur notre site
3. Rapport d'activité 2022 disponible sur notre site
4. Rapport financier 2022 disponible sur notre site
5. Projet d'activités et de dépenses
6. Projet de budget 2023 (disponible sur notre site), montant de la cotisation (150€)
7. Questions diverses
 - Proposition de date pour organiser la fête de quartier
 - Proposition de date pour l'entretien du mur du terrain de tennis

Ordre du jour :

1. Mise à jour de la liste des associés, recueil des pouvoirs

Le quorum est atteint, l'assemblée peut démarrer. (25 présents ou représentés)

Accueil des nouveaux associés : L'ensemble des associés souhaite la bienvenue à Madame et Monsieur POLARD et leurs enfants au n° 31 Antoine Laurent De Jussieu.

Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 31 mars 2022 (disponible sur notre site) dont le lien a été transmis avec la convocation à l'assemblée générale.

Il n'y a pas de commentaires, rectifications, oublis soulignés par les associés présents et représentés.

L'approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire de l'association syndicale des propriétaires du Stang Alar du 31 mars 2022 est soumise au vote des présents et représentés :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 25

Le PV est donc approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activité 2022 disponible sur notre site

Le président fait la lecture du rapport d'activité pour lequel aucun commentaire n'est formulé. L'approbation du rapport d'activité est donc soumise au vote des associés présents et représentés :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 25

Le rapport d'activité est donc approuvé à l'unanimité

Pour rappel :

En cas de changement de coordonnées, il faut informer le syndicat pour une mise à jour de la base de données.

La gestion du site web est assurée par Vincent LANGLET de par la technicité de l'outil. S'il y a besoin de transmettre des documents sur le site il faut les transmettre au syndicat pour transmission à Vincent LANGLET.

3. Rapport financier 2022 disponible sur notre site

Le bilan financier a été joint à la convocation.

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT LE CLOS DU STANG ALAR

Bilan financier 2022

Recettes	2021	2022	Dépenses	2021	2022
Total cotisations	6 000,00 €	6 000,00 €			
			Assurances	568,18 €	576,66 €
			Entretien espaces verts	3 805,28 €	3 696,00 €
			Élagage	351,00 €	
			Trésor Public (foncier)	22,00 €	22,00 €
			Entretien Tennis, Divers		19,90 €
			Secrétariat	25,61 €	17,99 €
			Actions recours	500,00 €	
Intérêts livret	18,36 €	114,31 €			
Totaux	6 018,36 €	6 114,31 €		5 272,07 €	4 332,55 €
Résultat	746,29 €	1 781,76 €			

Avoirs au 31/12/2021 = 7259,27 €

Avoirs au 31/12/2022 = 9041,03 €

Le trésorier reprend l'ensemble des recettes et dépenses sur l'année 2022. Le comparatif entre 2021 et 2022 permet de faire état d'une réduction de certaines dépenses sur 2022 : Pas d'élagage, pas d'action recours

Les finances sont donc saines et permettent d'anticiper d'éventuelles dépenses fortuites.

Un associé souligne que la décision d'augmenter la cotisation a été une bonne chose car cela permet d'avoir plus d'un exercice d'avance sur les cotisations.

Le trésorier souligne que plus d'une vingtaine de personnes sont à jour des cotisations au jour de l'assemblée.

Le bilan financier est donc soumis au vote des associés présents et représentés :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 25

Le bilan financier est donc approuvé à l'unanimité.

4. Projet d'activités et de dépenses

Concernant l'entretien de la haie sous le terrain de tennis, elle a pris beaucoup de largeur et il est nécessaire d'envisager une taille. Le devis est inscrit dans le budget prévisionnel visé au point 5.

Un devis a également été sollicité pour le chemin d'accès au terrain de tennis pour le renflouer et éviter des pertes de sables. En effet lors de fortes pluies, le sable du chemin est emporté par le ruissellement et part dans les évacuations. L'idée est de laisser pousser l'herbe sur les côtés du chemin pour plus d'absorption et de stabilité et de mettre un sable plus consistant tout le long du chemin.

A noter que le trottoir en début de chemin est un peu affaissé, favorisant l'écoulement vers le chemin et non vers les évacuations le long de la route. Il faudrait voir avec la Mairie s'il y a la possibilité de remonter le trottoir afin d'éviter les écoulements dans le chemin.

Accord est donné par l'assemblée pour que les travaux de renflouement puissent être engagés à la condition que la mairie intervienne, afin d'éviter des aménagements éphémères.

5. Projet de budget 2023, montant de la cotisation (150€)

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT LE CLOS DU STANG ALAR

Budget prévisionnel 2023

Recettes	2022	2023	Dépenses	2022	2023
Total cotisations	6 000,00 €	6 000,00 €			
			Assurances	576,66 €	590,00 €
			Entretien espaces verts	3 696,00 €	4 188,00 €
			Entretien exep haies et chemin		2 852,00 €
			Trésor Public (foncier)	22,00 €	23,00 €
			Entretien Tennis, Divers	19,90 €	100,00 €
			Secrétariat	17,99 €	50,00 €
			Actions recours		
Intérêts livret	20,00 €	100,00 €			
Totaux	6 020,00 €	6 100,00 €		4 332,55 €	7 803,00 €

Cotisations 2023 = 150 €

Maintien de la cotisation à 150 euros qui permettra d'avoir un fond correct pour fonctionner. La cotisation couvre largement les besoins.

En assurance il y a eu une augmentation à 610,08 euros

Le devis d'entretien des espaces verts a augmenté également passant à 4 188 euros.

Le montant total prévisionnel est de 7 803 euros

Le projet de budget 2023 est donc soumis au vote des associés présents et représentés :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 25

Le projet de budget 2023 est donc approuvé à l'unanimité.

6. Questions diverses

- Proposition d'organiser la fête de quartier le vendredi 2 juin 2023.

- Proposition de date pour l'entretien du mur du terrain de tennis : le 30 septembre 2023

- Question de l'entretien du mur au vu de certaines dégradations dues à l'usure et des risques d'éboulement à termes à certains endroits. Le mur appartient à l'association sur l'ensemble de la longueur des deux côtés.

Le dessus du mur est détérioré à certains endroits avec des infiltrations.

Des artisans ont été sollicités pour voir ce qui était envisageable pour éviter les infiltrations. Bétonner le dessus du mur coûterait une fortune. Ce qui se fait et qui a été proposé par l'artisan est de pouvoir mettre une couverture en zinc/aluminium... sur le dessus du mur. Un couvreur a été sollicité mais sans réponse. Il faudrait donc solliciter des devis.

Des devis ont été faits pour une maçonnerie sur le mur à l'intérieur de deux propriétés.

Un autre artisan a été sollicité et a pu faire le point sur le mur. Il trouvait le mur très bien entretenu, conseillant de poursuivre l'entretien des mauvaises herbes. Pour autant, il a fait un devis s'élevant à plus de 5000 euros pour de la maçonnerie à différents endroits. Il conseillait de couper le lierre au ras du mur.

Un associé fait état que le mur ne s'est pas dégradé depuis que le mur est entretenu. Un des associés dispose d'une bétonneuse et pourrait la mettre à disposition à condition de disposer des raccords nécessaires. Nous pourrions axer l'intervention du 30 septembre sur des travaux de maçonnerie, voire

suivant le nombre de personnes présentes de pouvoir prévoir deux groupes (un sur l'espace vert l'autre sur la maçonnerie).

-Un des associés fait état que la ville avait proposé de céder une parcelle à l'un des associés. C'est toujours en attente car il n'y a pas eu de retour.

Pour le syndicat
Le président
Henri PARIS

Pour le syndicat
Le secrétaire
Ronan ROUE

Liste des associé(e)s actualisée au 9 mars 2023

N°	Rue	NOM	N°	Rue	NOM
1	ALDJ	LE FUR /PHILIPPE	33	ALDJ	Quioc Marine et Stéphane
2	ALDJ	Kernaflen Marc	34	ALDJ	Morvan Jean – Pierre
3	ALDJ	Ménez Jean-Pierre	35	ALDJ	Roué Hélène et Ronan
4	ALDJ	Le Gall Roger	36	ALDJ	Hsu Jean – Yves
5	ALDJ	Mathieu Floch & Florence Jacq	37	ALDJ	Tréguer J- René & M. Claire
7	ALDJ	Duparc Jean-René	38	ALDJ	Capitaine J.-Pierre et Jacqueline
8	ALDJ	Boucher Jean-Luc	39	ALDJ	Toullec Isabelle
9	ALDJ	Roudaut Dominique	40	ALDJ	Quéré Richard & Carole
11	ALDJ	Martin M.Thérèse	41	ALDJ	Petit Jean-Marie
12	ALDJ	Corfa-Quelllec Nathalie	42	ALDJ	Kerbellec / Le Garrec
14	ALDJ	Pennec Sophie	44	ALDJ	Langlet Vincent & Michelle
15	ALDJ	Garrec Marie-Jo	46	ALDJ	Jaouen Eugène & Marie-Reine
17	ALDJ	Jézéquel Monique/ Le Lan Serge	48	ALDJ	Napoli Jean-Pierre
18	ALDJ	Cloâtre Nicole	50	ALDJ	Le Mest Constant & Monique
19	ALDJ	Paris Henri	52	ALDJ	Jacq Daniel et Nadine
20	ALDJ	Le Foll Jean-Yves	54	ALDJ	Bodenes Monique
23	ALDJ	Willaime Arnaud	60	Rampe	Hervé Guy
24	ALDJ	Colloc Patrick & Rozenn			
25	ALDJ	Téphany Yann			
27	ALDJ	Van Acker Michel & Wagner Jocelyne			
28	ALDJ	Francheteau Philippe			
30	ALDJ	Le Denn Jean-Luc			
31	ALDJ	Polard Tiphaine et Thierry			

Listes des présent(e)s et représenté(e)s

N°	Rue	NOM	présent	Nombre pouvoirs	Donne pouvoir	N°
1	ALDJ	LE FUR /PHILIPPE	X	1		
2	ALDJ	Kernaflen Marc				
3	ALDJ	Ménez Jean-Pierre			X	1
4	ALDJ	Le Gall Roger				
5	ALDJ	Mathieu Floch & Florence Jacq	X			
7	ALDJ	Duparc Jean-René	X			
8	ALDJ	Boucher Jean-Luc				
9	ALDJ	Roudaut Dominique	X			
11	ALDJ	Martin M.Thérèse			X	41
12	ALDJ	Corfa-Quelllec Nathalie				
14	ALDJ	Pennec Sophie				
15	ALDJ	Garrec Marie-Jo				
17	ALDJ	Jézéquel Monique/ Le Lan Serge			X	19
18	ALDJ	Cloâtre Nicole				
19	ALDJ	Paris Henri	X	1		
20	ALDJ	Le Foll Jean-Yves				
23	ALDJ	Willaime Arnaud				
24	ALDJ	Colloc Patrick & Rozenn	X			
25	ALDJ	Téphany Yann				
27	ALDJ	Van Acker Michel & Wagner Jocelyne				
28	ALDJ	Francheteau Philippe				
30	ALDJ	Le Denn Jean-Luc	X			
31	ALDJ	Polard Tiphaine et Thierry	X			
33	ALDJ	Quioc Marine et Stéphane			X	36
34	ALDJ	Morvan Jean – Pierre	X			
35	ALDJ	Roué Hélène et Ronan	X			
36	ALDJ	Hsu Jean – Yves	X	1		
37	ALDJ	Tréguer J- René & M. Claire				
38	ALDJ	Capitaine J.-Pierre et Jacqueline	X			
39	ALDJ	Toullec Isabelle	X			
40	ALDJ	Quéré Richard & Carole	X			
41	ALDJ	Petit Jean-Marie	X	1		
42	ALDJ	Kerbellec / Le Garrec	X			
44	ALDJ	Langlet Vincent & Michelle	X			
46	ALDJ	Jaouen Eugène & Marie-Reine				
48	ALDJ	Napoli Jean-Pierre	X			
50	ALDJ	Le Mest Constant & Monique	X	2		
52	ALDJ	Jacq Daniel et Nadine			X	50
54	ALDJ	Bodenes Monique			X	50
60	ALDJ	Hervé Guy				